

Séance du 16 décembre 1978

Le seize décembre mil neuf cent soixante dix huit à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M<sup>r</sup> Allay, Maire  
Présents: M<sup>r</sup> Allay, Ferret, Bordenon, Guido, Faure, Philippéau, Joseph, Mazère, Viollet,

P079

Bureau, Chiraud.

absent: néant -

Secrétaire de séance: M<sup>r</sup> Chiraud.

Convocation: 9 décembre -

Aide médicale -

M<sup>r</sup> Bordenon Georges ayant présenté une demande de carte d'invalidité en faveur de son fils Bernard, le Conseil accepte à l'unanimité ainsi que pour la demande de même nature formulée par M<sup>r</sup> Faure Hubert en faveur de sa fille Dodyne.

M<sup>r</sup> Lalauze Maurice et son épouse pensionnaires à la maison de retraite de Manoir l'ayant quittée pour l'Hôpital de Beaulieu, le Conseil émet un avis favorable à leur demande d'aide médicale.

Ouverture de carrière.

M<sup>r</sup> le Maire fait part au Conseil de la demande d'autorisation d'ouverture de carrière formulée par M<sup>r</sup> Joe LECHELLE de Gondville. Cette carrière sera située au lieu-dit "Mairie au Sup".

Le Conseil, après en avoir délibéré, émet un avis favorable

Plan de zonage -

M<sup>r</sup> le Maire informe le Conseil des dispositions relatives à la mise en application d'un plan de zonage communal qui pourrait être élaboré par un groupe de travail comprenant les représentants du Conseil municipal ainsi que ceux de la Direction de l'Équipement et de la Direction de l'Agriculture.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte qu'un plan de zonage soit étudié dans notre Commune.

Plan d'aménagement rural de l'aire Sud. Sud.

Le plan d'aménagement rural de l'aire Sud est comprenant entre autres, les gîtes ruraux, il serait peut-être possible de l'étudier à l'avenir, après avoir eu de plus amples renseignements.

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.